



**International Lake Champlain –
Richelieu River Study Board**

**Groupe d'étude international
du lac Champlain et de la rivière Richelieu**

Groupe consultatif public (GCP) – Compte rendu du 8 novembre 2021

Participants

Membres de l'étude :

Jean-François Cantin (coprésident canadien du Groupe d'étude), Mae Kate Campbell (gestionnaire américaine de l'étude), Bill Richmond et Katie Darr (coordination des activités de sensibilisation aux États-Unis), André Champoux (coordonnateur des activités de sensibilisation au Canada), Paul Allen (Commission mixte internationale - liaison CMI Canada), Michael Laitta (liaison CMI États-Unis), Christina Chiasson (conseillère en communication), Lauren Jenness (LCBP).

Membres du GCP :

Madeleine Papineau (coprésidente canadienne), Kris Stepenuck (coprésidente américaine), Eric Howe, Mark Malchoff, Phil Von Bargaen, Marla Emery, Teresa Gagnon, Julie Robert pour Jérémie Letellier, Lori Fisher, Renée Rouleau, Frédéric Chouinard, Harm Sloterdijk et Cynthia Gagnon. Absent : Steve Peters

1. Accueil, liste des participants et déroulement de la réunion (coprésidentes du GCP)

La coprésidente canadienne du GCP a souhaité la bienvenue aux participants et a énuméré les personnes présentes à la rencontre. La coprésidente américaine du GCP a remercié les participants et a dit avoir hâte d'entendre les commentaires du GCP sur les recommandations préliminaires.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du GCP du 28 avril 2021

Des modifications au compte rendu ont été reçues après la réunion d'avril. Si aucune autre correction n'est reçue avant vendredi le 12 novembre, le compte rendu sera considéré comme approuvé. Le groupe de travail technique travaille toujours sur une action découlant de la dernière réunion. Il s'agit de fournir un document écrit ou un webinaire technique (la date reste à déterminer) qui explique les solutions structurelles – alternative 1 (excavation et réservoir submergé) et alternative 3 (excavation, réservoir submergé et dérivation par le canal de Chambly). Un membre du GCP a demandé que le document écrit soit disponible avant les réunions publiques. La conseillère en communication a aussi mentionné la possibilité de produire une courte vidéo pour expliquer les solutions structurelles proposées ou de rédiger une fiche question-réponse.

3. Présentation des recommandations préliminaires de l'étude - Solutions structurelles

Le coprésident canadien de l'étude a présenté les solutions structurelles (voir présentation PowerPoint) et les deux recommandations préliminaires.

Diapositive 11- Réduction des dommages causés par les inondations : Plusieurs questions ont été posées au sujet de cette diapositive et il a été généralement reconnu qu'elle devait être retravaillée (ne pas utiliser de 3D, faciliter l'interprétation par le public, il pourrait s'agir de deux diapositives distinctes, indiquer que la base de référence est l'inondation de 2011).

- Pourquoi y a-t-il une augmentation des maisons endommagées avec la solution 3 par rapport à la solution 1? Réponse : le graphique montre le nombre de maisons épargnées. Il augmente entre la solution 1 et la solution 3.
- En ce qui concerne le nombre de foyers épargnés par les inondations, le pourcentage de foyers épargnés est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Pourquoi ? Réponse : Depuis la dernière inondation importante, les États-Unis ont protégé les maisons de telle manière qu'il y aura beaucoup moins de dommages du côté américain lors d'un événement similaire. Cela peut également être lié à la pente de la plaine inondable dans le Haut-Richelieu, qui est très faible. Donc, cela est lié en partie à la géographie de la plaine inondable et en partie aux politiques mises en place par le gouvernement américain.

Discussion sur la réduction des niveaux d'eau élevés par le stockage dans le bassin versant: milieux humides, infrastructures naturelles et diverses autres solutions.

Le Groupe d'étude recommande que la CMI encourage les gouvernements à continuer de protéger les milieux humides existants, car ils offrent un certain niveau d'atténuation des inondations à l'échelle du bassin.

- Un membre du GCP a fait remarquer que la façon dont l'enjeu des milieux humides est traité est binaire : avec ou sans milieux humides. Il serait intéressant de savoir s'il y a une réduction des apports en eau au lac si la quantité de milieux humides n'est pas optimale. Il y a des implications pour les politiques pour les décideurs qui cherchent à mettre en œuvre une politique de conservation ou de restauration des milieux humides.
- Réponse : A l'échelle des tributaires eux-mêmes, l'amortissement par les milieux humides de l'arrivée des eaux présente des avantages concrets. Il réduit les débits en aval de la partie amont du bassin versant. À cette échelle, cela fait une différence. Étant donné la taille du lac Champlain, des gains pour le lac et la rivière sont difficiles à obtenir, à moins de créer une quantité extrêmement importante de nouveaux milieux humides. Ils font une différence. C'est important à l'échelle locale, mais la conservation et la création de nouveaux milieux humides font une différence à ces échelles plus fines. L'outil de modélisation utilisé dans l'étude LCRR sera disponible pour les communautés afin qu'elles puissent l'analyser à leur guise et qu'elles puissent faire rouler différents scénarios. C'est un outil que nous voulons laisser en héritage aux communautés. La création de milieux humides n'est pas pratique pour réduire les inondations de manière significative à l'échelle du lac et de la rivière.
- Plusieurs membres du GCP conviennent et ont souligné qu'il serait très souhaitable que les communications au public et aux parties prenantes puissent inclure les informations plus nuancées sur les milieux humides qui viennent d'être fournies par le coprésident de l'étude.
- Un autre membre du GCP a expliqué un enjeu qui ne semble pas avoir été pris en compte. Le long de la rivière Richelieu, il y a beaucoup de zones boisées appartenant à des particuliers ou à des municipalités, qui peuvent absorber beaucoup d'eau en cas

d'inondation. Avec l'érosion et les inondations, les arbres sont exposés et vont mourir. Serait-il possible de mettre en place quelque chose, par exemple un petit projet, pour aider à protéger et à réparer certains des dommages causés à ces forêts, afin que nous ne perdions pas le sol et les arbres qui aident à réduire les eaux de crue? Pourrions-nous inclure cette idée dans le rapport du LCRR ? Elle réduit effectivement les inondations. La recommandation pourrait être : Le gouvernement pourrait mettre en place des mesures pour protéger les zones boisées des petites municipalités et aussi laisser les gens les réparer. S'ils ne sont pas réparés, les arbres vont mourir et ces terrains ne seront pas viables pour prévenir les inondations. Si une petite recommandation vient de la CMI, il y a plus de chances que les gouvernements l'écoutent que si elle vient seulement des locaux ou des individus.

- Réponse: Lorsque l'étude s'est intéressée aux mesures structurelles/non structurelles pour réduire les inondations, elle ne s'est pas penchée sur le niveau local. La réglementation dans les plaines inondables est gérée par les gouvernements locaux. Le gain venant de cette étude, au niveau local, sera les outils, les modèles et les analyses qui seront mis à la disposition de tous les niveaux de gouvernement et aux organisations pour appuyer leurs décisions. Il est peut-être souhaitable d'examiner le niveau local, mais cette étude internationale ne pouvait pas examiner, à ce niveau de granularité, toute la longueur des berges. S'il y a quelque chose à faire, les outils seront là.
- Un troisième membre du GCP a formulé des commentaires similaires à ceux des deux premiers. L'enjeu des milieux humides est essentiel. Il faut une déclaration plus forte que celle qui existe actuellement. Elle peut cibler la poursuite de la protection des milieux humides existantes mais au fil du temps, nous avons perdu beaucoup de superficie aux États-Unis, et nous avons donc besoin de solutions liées à la restauration et à la création de ces milieux. La CMI fera des recommandations sur les solutions à mettre en œuvre et les mesures à prendre, et certaines de ces mesures devront être prises par les gouvernements locaux, étatiques et provincial. Nous devons pas hésiter à faire également des déclarations sur l'investissement dans la restauration des milieux humides. C'est un message important que la CMI doit envoyer sur la valeur des milieux humides. L'histoire est ainsi la suivante : des dommages ont été causés aux milieux humides dans le passé, nous avons besoin de résilience face aux changements climatiques, donc nous devons reconstruire cette capacité. Note : deux autres membres du GCP ont indiqué plus tard dans la discussion qu'ils étaient d'accord avec ce point de vue.
- Un membre du GCP voulait savoir ce qu'il est advenu du travail et des recommandations du GTT des Impacts sur les ressources (IR) qui avait examiné diverses solutions d'infrastructure naturelle et effectuer une analyse SIG. Il y a eu une présentation au début de l'étude mais aucun suivi. Il a indiqué qu'il aimerait voir les résultats.
- Réponse : La gestionnaire américaine de l'étude a indiqué que ces analyses SIG ont alimenté la conclusion présentée ici. Les résultats de cette analyse ont été incorporés dans le rapport sur la solution de stockage dans le bassin versant (à paraître avant la fin de ce mois).
- Un membre du GCP a voulu savoir où en étaient les recommandations axées davantage sur les infrastructures naturelles et quels étaient les résultats en termes de suivi de ces recommandations.
- Le coprésident canadien de l'étude a indiqué que lorsque le Groupe d'étude discute des recommandations, les membres doivent toujours se demander s'il s'agit d'une

responsabilité nationale ou plutôt une solution qui a un véritable impact binational. Il a un certain impact binational et le langage plus fort que vous avez recommandé devra être discuté par le Groupe d'étude. Par exemple, l'ajout de la protection en continu des milieux humides et des investissements en continu dans la restauration.

- Un membre du GCP a rappelé aux participants que nous avons eu des discussions similaires sur les milieux humides plus tôt dans l'étude. Le Groupe d'étude nous a alors dit que les petites interventions n'étaient pas significatives par rapport à l'ensemble du problème d'inondation. Comme le mandat porte sur l'inondation du LCRR en raison des niveaux d'eau élevés du lac Champlain et de la rivière Richelieu, le Groupe d'étude est d'avis qu'il est inutile d'examiner les petites interventions, car elles ne contribueront pas de façon significative à la réduction des inondations à l'échelle du bassin versant. L'objectif principal de conserver et restaurer les milieux humides serait donc différent de la réduction des inondations et du niveau de l'eau. Il y a donc une opinion contradictoire entre le Groupe d'étude et les partisans des milieux humides.
- Un autre membre du GCP a mentionné que l'échelle des interventions fait partie de la conversation. L'une des principales causes de l'inondation de 2011 a été la présence de la troisième plus grandes accumulations de neige jamais enregistrées et peut-être que sans cette accumulation de neige, la fonte rapide et les précipitations, le résultat aurait été différent. Heureusement, dans le bassin du lac Champlain, il n'y a pas beaucoup de développement urbain. L'Étude n'a rien dit des exigences de l'État de New York en matière de gestion des eaux pluviales pour maintenir et contrôler le débit sortant. Elle devrait aussi probablement dire quelque chose sur la réduction des surfaces imperméables et leur remplacement par des surfaces perméables. Comme nous l'avons déjà mentionné, la restauration des milieux humides est un élément important car nous en avons perdu beaucoup et c'est un point important qui pourrait être mentionné dans le rapport.
- Un autre membre du GCP aimerait que pour ses recommandations, la CMI adopte un point de vue global. Les mesures proposées sont très efficaces, mais si nous ne prenons pas soin de la façon dont nous utilisons notre territoire, il y aura plus d'eau dans le lac et la rivière. Une recommandation devrait porter sur l'utilisation du territoire et des terres. Les milieux humides devraient être maintenues. Les nouveaux développements peuvent modifier la quantité d'eau qui atteint les cours d'eau et les lacs. Il est important d'inclure cet aspect dans le rapport pour que les gouvernements, et pas seulement les décideurs locaux, puissent prendre des décisions et en tenir compte lorsqu'ils livrent des permis. La Commission devrait reconnaître que la façon dont le territoire est développé a un impact et que si nous n'utilisons pas les terres correctement, les solutions structurelles peuvent ne pas être aussi efficaces.
- Le coprésident canadien de l'étude a conclu qu'on demandait s'il était possible d'utiliser un langage plus fort sur la conservation et la restauration des milieux humides et que des groupes le souhaiteraient aussi. Il doit d'abord en parler au Groupe d'étude. Les recommandations sont fortes et ont un impact binational, donc la formulation des recommandations doit être soigneusement élaborée.

Le Groupe d'étude recommande à la CMI d'informer les gouvernements qu'il est possible d'atténuer quelque peu les effets des inondations et des périodes de sécheresse en ramenant le haut-fond de Saint-Jean-sur-Richelieu et le régime hydraulique à un état plus naturel, par l'enlèvement de certains artefacts humains qui entravent l'écoulement et l'installation d'un

réervoir submergé (solution 1). Une réduction supplémentaire des inondations peut être obtenue en combinant cette solution avec une dérivation modeste par le canal Chambly (solution 3). Le Groupe d'étude a déterminé que ces deux solutions constituent une solution structurelle viable et modérée.

- Un membre du GCP a résumé ses commentaires sur les solutions structurelles comme suit : les solutions structurelles semblent utiles (réservoir submergé ou combinaison du réservoir submergé et d'une dérivation par le canal de Chambly). Les réductions de crues sont modestes mais le rapport coût/avantage est très bon. Il s'agit d'un projet concret, qui sera donc très bien perçu par le public et qui se vendra bien auprès de celui-ci. Il y a peu d'impacts environnementaux négatifs et quelques impacts positifs. Il est important de ne pas exagérer les avantages des solutions structurelles. Les impacts de la réduction des inondations sont bien notés dans la diapositive 7. Ce sont des chiffres réels, mais c'est "tout ce que vous obtiendrez ". Un autre membre du GCP est d'accord avec tout ce qui précède.
- La gestionnaire américaine de l'étude a mentionné que les informations sur les maisons aux États-Unis sont encore préliminaires et qu'elles seront finalisées avant les réunions publiques.
- Un membre du GCP souhaiterait obtenir plus d'informations sur les impacts en aval. Cela a été demandé souvent et aucun détail réel n'a été fourni. L'utilisation du canal comme moyen d'accélérer l'eau pour prévenir les inondations dans la zone de Saint-Jean pourrait signifier qu'une solution en amont peut devenir un problème en aval. La façon dont l'information est présentée donne l'impression que la rivière Richelieu se termine au canal. J'habite près du Bassin de Chambly et j'ai vu l'impact de l'inondation de 2011 sur le Vieux Fort qui a été complètement inondé. Si on a beaucoup plus d'eau qui vient du sud et qu'on enlève les hauts-fonds et les obstacles, où ira l'eau ? Je n'ai jamais reçu de réponse à ce sujet.
- **Réponse :** Nous organiserons une discussion avec le coresponsable canadien du HHC pour discuter de l'hydraulique du système. Les autres membres du GCP seront informés de cette réunion technique. Le membre du GCP enverra une note aux autres membres du GCP sur ce qu'il a appris. Si requis, la note sera traduite.

4. Présentation des recommandations préliminaires de l'étude - Résilience

Le coprésident canadien de l'étude a présenté les travaux sur les changements climatiques, les solutions non structurelles (voir la présentation PowerPoint) et les quatre recommandations préliminaires.

- La coprésidente canadienne du GCP a invité le membre du GCP qui a parlé plus tôt du développement du territoire à continuer à parler de ses préoccupations. Le membre du GCP a indiqué qu'il est très important que les municipalités autour du lac et dans le bassin versant connaissent les impacts du développement et intègrent l'information ainsi que leurs orientations déclarées et les orientations du gouvernement dans leurs plans directeurs qu'ils doivent suivre. Certains concernent l'agriculture, le développement économique ou les inondations, etc. C'est très important que le gouvernement intègre ces considérations dans le processus de planification. Tout ce que nous faisons a des répercussions sur le bassin versant. Si la CMI fait une recommandation qui a des

répercussions sur les niveaux d'eau, il est important d'en parler. Par exemple, les stationnements des centres commerciaux ou le zonage intégré des milieux humides. Même les petites actions comptent. Nous avons besoin d'une approche de haut vers le bas. Vous faites du bon travail, mais certaines corrections sont nécessaires dans la présentation pour la réunion publique, et vous devez être clair sur votre message.

- Un autre membre du GCP a commenté le document présentant la stratégie de gestion intégrée des risques d'inondation. Il n'y avait pas beaucoup d'informations dans le document sur les solutions structurelles, par exemple, le réservoir. De sérieuses inquiétudes ont été exprimées quant au fait que cette gestion des risques mettait l'accent sur la responsabilité des propriétaires de maisons et les assurances. Les inondations de la rivière Richelieu ont ceci de particulier qu'elles sont principalement dues à des interventions du gouvernement dans la rivière qui ont provoqué des inondations et de l'érosion. Je ne pense pas que 3 000 citoyens évoqueraient l'assurance comme solution, beaucoup n'en ont pas, ce serait coûteux. Les municipalités n'en ont pas parlé non plus. C'est une façon pour les gouvernements de nous faire payer et de nous rendre responsables des mesures qu'ils ont prises et qui ont causé les inondations. Les maisons des années 1980 étaient en retrait de la rivière. Si l'assurance est la principale solution, nous aurons un gros problème car les résidents se battraient si on leur disait que cela fait partie de leur responsabilité de partager les coûts. Je n'ai aucune idée de l'origine de cette idée. On dirait que le gouvernement nous l'a expédiée. Des mesures d'adaptation pour les maisons sont déjà construites seraient beaucoup plus acceptables.
- Réponse : J'apprécie votre point de vue à ce sujet. Cela fait partie de la discussion en cours. Cette question ne peut pas être résolue par cette étude, mais l'idée d'apporter une compensation découle de l'idée que nous devons sortir de cette situation où des risques sont pris et où ces risques ne sont pas accompagnés d'une auto-responsabilité. Les gens choisissent de construire de nouvelles maisons, et lorsque le risque survient et qu'ils n'en assument pas la responsabilité, c'est là que les problèmes apparaissent. L'idée est d'avoir une gestion et une responsabilité communautaires. Les experts examinent actuellement quelques modèles. Nous ne savons pas comment cela serait mis en œuvre dans la réalité et plusieurs approches sont à l'étude.
- La coprésidente canadienne du GCP a souligné que le document d'orientation produit pour l'Étude contient de nombreuses autres idées sur l'occupation des plaines inondables. L'autorisation de partager ce document avec ce groupe n'a pas encore été donnée mais devrait l'être bientôt. Le document donne des exemples internationaux de ce qu'il faut faire avec les infrastructures développées, comme les maisons qui existent déjà.
- La coprésidente américaine du GCP a indiqué qu'une partie de la discussion ressemble à une recommandation visant à suggérer aux gouvernements que l'éducation des acheteurs de maisons ou de terrains soit obligatoire pour tout achat ou nouvelle construction - en ce qui concerne les risques liés aux plaines inondables. Deux membres du GCP sont d'accord.
- En ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence, un membre du GCP a mentionné qu'en cas d'inondation, les municipalités livrent des palettes de sacs de sable aux maisons qui risquent d'être inondées, ce qui aide beaucoup les propriétaires. Il existe maintenant un nouveau type de sac que l'on dépose et qui se gonfle au fur et à mesure que les eaux de crue arrivent. Les gouvernements pourraient partager les coûts. Il y a beaucoup de mesures de prévention qui peuvent aider à réduire les dommages causés aux

maisons.

- Réponse : nous avons également de nouveaux outils qui peuvent simuler des scénarios d'inondation. Ils peuvent examiner les zones touchées et les risques associés pour se préparer à un tel événement (nombre de sacs de sable, etc.). La technologie existe. L'utilisabilité des outils disponibles est quelque chose de pertinent.

5. Réunions publiques, sensibilisation et communication

- La conseillère en communication a présenté la proposition pour les réunions publiques et de sensibilisation des parties prenantes. Au cours des prochaines semaines, il y aura plusieurs réunions avec des agences fédérales et provinciales, des groupes d'intérêt locaux, des entités étatiques, provinciales et tribales intéressées par la réduction des impacts des inondations.
- Au Canada, le coordonnateur de la sensibilisation organisera des réunions avec les groupes de parties prenantes, comme il l'a fait lors de deux séries précédentes de réunions d'information (janvier 2019 et décembre 2019). Il est en train d'organiser cette troisième série de réunions sur les recommandations préliminaires et elles auront probablement lieu en décembre. Les parties prenantes comprennent les groupes environnementaux, les MRC et les municipalités. Il y aura une traduction simultanée lors de ces rencontres.
- Aux États-Unis, le coordinateur de la sensibilisation planifie des réunions de parties prenantes avec des élus fédéraux, des fonctionnaires d'État, des agences d'État, des municipalités et des groupes de citoyens intéressés. Ils ont mis en place un groupe de travail pour que les informations sortent et entrent et ils travaillent avec le groupe SPE. Ils feront des envois postaux pour les informer des réunions publiques (adresse postale des propriétaires).
- Une dernière série de profils de membres du GCP sera rédigée pour le prochain numéro du bulletin Le Courant et les membres restants du GCP seront bientôt contactés.
- Dans le cas des réunions publiques, il est prévu d'organiser des événements virtuels et en personne dans chacune des juridictions, la dernière semaine de janvier ou la première semaine de février. La réunion publique virtuelle sera pour tous les habitants du bassin et sera traduite en français et en anglais. Les réunions seront annoncées par des envois postaux et des publicités ciblées dans les médias sociaux. Nous apprécierions que les membres du GCP partagent les avis avec leurs réseaux. Les réunions devraient prendre la forme d'une présentation de 30 minutes des principales conclusions et recommandations, suivie de 60 minutes ou plus de commentaires du public.
- En général, lors de la dernière étape du mandat d'un Groupe d'étude, celui-ci ouvre une période de consultation publique de 30 jours. Au cours de cette période, des réunions publiques seront également organisées.
- La coprésidente américaine du GCP s'est enquis du rôle que les membres du GCP souhaiteraient jouer lors des réunions publiques. Dans le passé, les membres du GCP ont été des observateurs et des facilitateurs de la conversation et du feedback. Plusieurs membres du GCP sont intéressés à participer s'ils n'ont pas d'engagements préalables.
- Un membre du GCP a mentionné qu'il est important de rejoindre de nombreux groupes communautaires et que le GCP avait déjà dressé une liste. On a été demandé de voir les contacts (organisations environnementales) sur la liste de diffusion ainsi que les noms sur la liste des réunions des parties prenantes afin que les membres du GCP puissent

identifier d'autres personnes à inclure.

- La conseillère en communication a accepté d'envoyer la liste de diffusion aux membres du GCP. Les coordinateurs de la sensibilisation enverront également la liste des parties prenantes qu'ils rencontreront et les dates des réunions.
- Un autre membre du GCP a mentionné que maintenant, à six mois de la fin de l'étude, nous ne pouvons pas trop communiquer. L'étude doit intensifier ses messages et attirer autant d'attention que possible sur les résultats de cette étude. Il pourrait être utile de planifier quelques réunions supplémentaires pour tenir tous les membres du GCP informés en considérant qu'ils transmettent les résultats de l'étude à leurs communautés.
- La coprésidente américaine du GCP a voulu savoir si les membres du GCP souhaitaient se joindre aux réunions de sensibilisation qui sont prévues en tant qu'observateurs pour entendre ce qui est partagé avec ces groupes d'intérêt. Un membre du GCP a indiqué qu'il était particulièrement intéressé par les réunions avec les groupes environnementaux.
- Ce membre du GCP a aussi indiqué qu'il est important d'impliquer les communautés sous-représentées et BIPOC dans l'étude. Il est de notre responsabilité d'envisager de manière plus large la façon dont nous considérons l'inclusion et la sensibilisation. Il est important d'élargir notre portée et de réfléchir à la manière de faire passer le message de différentes manières et par différents moyens.
- La conseillère en communication a également mentionné qu'ils travaillent sur une série de vidéos (thèmes 3 et 4, recommandations de l'étude, description des alternatives structurelles) ainsi que sur la publication de rapports majeurs qui soutiennent les conclusions et les recommandations et le rapport final. Ils développent des fiches d'information pour les rapports et mettent à jour la page des questions fréquentes sur le site web du LCRR.
- La coprésidente canadienne du GCP a demandé aux membres du GCP qui ont des commentaires à faire sur le projet de vidéo du thème 3 de les lui envoyer d'ici la semaine prochaine.

6. Prochaines étapes

Une réunion du GCP pourrait être planifiée pour début janvier. Cela permettrait de poursuivre la conversation sur les recommandations et les conseils du GCP au Groupe d'étude LCRR, la section du GCP dans le rapport final, le rôle du GCP dans les réunions publiques et l'examen de la présentation qui sera faite au public. La gestionnaire américaine de l'étude sondera les gens pour trouver une date en janvier.

- Notre avis sur les recommandations est encore en cours d'élaboration. Il y a eu plusieurs commentaires et suggestions sur la nécessité d'inclure certaines des solutions qui ont des avantages locaux plutôt que de rester uniquement au niveau strictement international. Le rapport n'est pas seulement destiné aux gouvernements. Cette vision plus large des solutions était évidente avec les milieux humides et les autres solutions basées sur la nature.
- Actuellement, certaines des recommandations préliminaires de l'étude LCRR ne semblent pas correspondre à ce que les membres du GCP considèrent comme important. Travailler sur la résilience est important pour les gens et des lignes devraient être ajoutées à cet effet. Si quelque chose est écrit dans un rapport de la CMI, il existe et les gens peuvent s'y référer.

- Un membre du GCP a récapitulé les commentaires d'aujourd'hui en termes d'échelle. Les excellentes recommandations que nous avons examinées aujourd'hui s'adressent aux gouvernements fédéral, provincial ou étatique. Elles sont moins attentives aux actions et aux conséquences au niveau où le public vit l'expérience du bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu.
- Les coprésidents de l'étude ont demandé au GCP d'élaborer une recommandation sur la communication des risques d'inondation. Un court document a été rédigé à partir des contributions de la réunion du GCP d'avril. Les recommandations doivent encore être reformulées en utilisant les critères SMART.
- Le Groupe d'étude tiendra compte de tous les commentaires issus des réunions de sensibilisation des parties prenantes lors de la préparation de la prochaine version des recommandations.
- Dans le rapport final, il y a une section sur les considérations du GCP. Nous devons déterminer les messages que nous voulons inclure.
- Les notes sur la réunion seront partagées avec les membres du GCP dès que possible. Une fois que les membres du GCP les auront vues, ils pourront produire un document sur les recommandations ou la position du GCP. Lors de la réunion de janvier, nous pourrions utiliser la moitié du temps pour discuter des recommandations du GCP et nous mettre d'accord sur le contenu à inclure dans la section du rapport final.

7. Résumé des principales décisions et actions

- Une fois produit, les coprésidentes du GCP enverront le document expliquant les alternatives 1 et 3 aux membres du GCP (avant les réunions publiques).
- Les membres du GCP peuvent envoyer leurs commentaires sur le compte rendu de la réunion d'avril ou sur la vidéo du thème 3 à la coprésidente canadienne du GCP d'ici vendredi le 12 novembre.
- Le gestionnaire canadien de l'étude organisera une réunion technique sur les impacts en aval des solutions structurelles entre un membre du GCP et le coresponsable canadien du groupe HHC.
- Dans la présentation destinée aux réunions publiques, les gestionnaires de l'étude devraient ajouter des informations supplémentaires à la section sur le stockage dans le bassin versant et faire des modifications à la diapositive 11 (réduction des dommages).
- Les coprésidentes du GCP partageront les commentaires et les conseils issus de la réunion d'aujourd'hui avec les membres du groupe d'étude LCRR.
- Une réunion du GCP sera planifiée en janvier.
- La conseillère en communication et les coordinateurs de la sensibilisation partageront avec les membres du GCP leurs listes de contacts et de parties prenantes invitées aux réunions de sensibilisation. Ils informeront également le GCP des dates des réunions de sensibilisation.

Approuvé par les membres du CGP le 22 janvier 2022